

Dijon, mercredi 24 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/03286

Modifiant l'avis n° FR/2023/02636

Pris en application:

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires) Code des transports

Insuffisance de la ressource en eau

CANAL DU CENTRE - CANAL DE ROANNE A DIGOIN - CANAL LATERAL A LA LOIRE de Digoin à Dompierre

Limitation de mouillage (tous les usagers - dans les deux sens) (1.6 m)



- à partir du 03/04/2023 à 09:00 au 30/06/2023 à 19:00
 - o Canal du Centre entre les pk 42.750 (écluse 11 de St julien/Dheune) et pk 107.697 (écluse 26 océan de Vitry-en-Charollais)

Regroupement de bateaux (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 03/04/2023 à 09:00 au 30/06/2023 à 19:00
 - o Canal de Roanne à Digoin entre les pk 0,000 (jonction avec la Loire) et pk 55,600 (jonction avec le canal du Centre à Digoin)
 - o Canal latéral à la Loire entre les pk 4,000 (jonction avec le canal du Centre à Digoin) et pk 29.000 (écluse 6 de Dompierre/Besbre)
 - o **Canal du Centre** entre les pk 3.642 (jonction avec la Saône à Crissey) et pk 114,200 (jonction avec le canal latéral à la Loire à Digoin)

Service(s) à contacter :

UTI Saône-Loire, 1, rue George Feydeau, 71100 CHALON-SUR-SAONE Tél : 03 58 09 01 38 - Fax : 03 58 80 70 29

Date limite d'affichage:

01/07/2023

UTI Saône-Loire 1, rue George Feydeau 71100 CHALON-SUR-SAONE Tél: 03 58 09 01 38 - Fax: 03 58 80 70 29

Chargé de mission



Laurent SMETANIUK